

Réservé à l'administration

Correction locale

1^{re} CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

2^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

3^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

Correction centrale

1^{re} CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

2^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

3^e CORRECTION

N° de la personne
correctrice :

Jour 2

Mai 2010

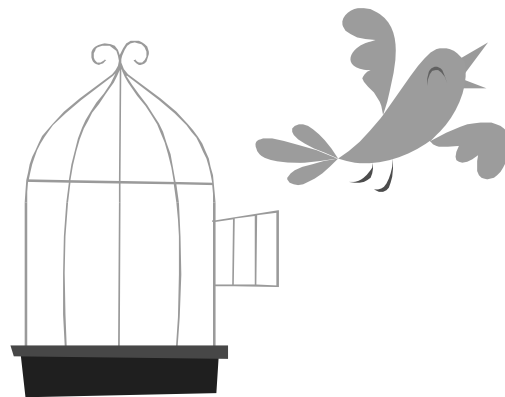
Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication

12^e année

Cahier de l'élève *Compréhension écrite*

La liberté d'expression



Manitoba 

Tous droits réservés © 2010, la Couronne du chef du Manitoba représentée par la ministre de l'Éducation du Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

ISBN : 978-0-7711-4552-0

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension écrite

Tâches d'évaluation

Durée : 75 minutes

Directives

- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire les textes avant de répondre aux tâches.
- Si vous ne pouvez pas répondre à une tâche, laissez-la de côté un moment pour y revenir plus tard.
- Écrivez lisiblement au stylo afin d'éviter toute pénalité.
- Assurez-vous de bien citer le numéro du paragraphe ou du vers pour tous les éléments de texte auxquels vous vous référez dans vos réponses.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Règlements particuliers

- Aucune tricherie ne sera tolérée. Le cas échéant, la note zéro sera accordée au test basé sur les normes.
- Vous devez indiquer d'où proviennent vos sources, sinon vous serez pénalisé et recevrez une note uniquement pour la partie du travail qui vous appartient.

